

Vertou, le 02 septembre 2024

Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique
Direction de la coordination des politiques publiques et
de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et foncières
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES Cedex 1

Dossier suivi par : Lauriane PERCHERON Mail : secretariat.cle@syndicatloireaval.fr

Tel.: 09 72 54 19 31 Nos réf.: LP-2024-08-0178 Vos réf.: 0006301642

Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire, le dossier d'autorisation environnementale relatif au projet de construction du technicentre Sud Loire sur la commune de Nantes.

Le bureau de la Commission locale de l'eau a examiné ce dossier lors de la séance du 29 août 2024 en vue de vérifier sa compatibilité avec le SAGE Estuaire de la Loire en vigueur, et a émis un **avis favorable**.

Nombre de votants	Abstentions	Avis favorables	Avis défavorable
14	0	14	0

Les membres du bureau de la CLE souhaitent simplement s'assurer que les ouvrages de gestion des eaux pluviales sont imperméables pour ne pas risquer de polluer les eaux qui y transitent au regard de la nature des sols.

Analyse au regard du nouveau SAGE:

Pour rappel, le SAGE Estuaire de la Loire actuellement en révision, et dont le projet a été validé par la CLE le 13 décembre 2022, est dans l'attente de la publication de l'arrêté interpréfectoral pour son approbation.

La date de publication n'étant pas connue, le projet de construction du technicentre Sud Loire a donc aussi été analysé par le bureau de la CLE au regard du PAGD et du règlement du SAGE validés en décembre par la CLE.

Pour votre bonne information, le projet est compatible et conforme avec les dispositions et règles du nouveau SAGE. Néanmoins, le bureau de la CLE apporte la même recommandation concernant les ouvrages de gestion des eaux pluviales.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Claude CAUDAL Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire